BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 4214 du 9 avril 2020 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « orchestres-chœur de l'armée française »

NOR: INTJ2008271S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 17890 du 5 décembre 2019 (NOR: INTJ1929971S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2020 :

Ragu Pierre NIGEND: 158736 NLS: 8018092

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er mai 2020 :

Hermange Samuel NIGEND: 179993 NLS: 8031235

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 avril 2020.

Le général de division, commandant la garde républicaine, É. BIO FARINA